

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. Vous pouvez y contribuer en signalant tout effet secondaire. Voir à la fin de la rubrique «Quels effets secondaires LIVTENCITY peut-il provoquer?» pour savoir comment déclarer les effets secondaires.

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage avant de prendre ou d'utiliser ce médicament. Ce médicament vous a été remis personnellement sur ordonnance médicale. Ne le remettez donc pas à d'autres personnes, même si elles semblent présenter les mêmes symptômes que vous. En effet, ce médicament pourrait nuire à leur santé.

Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

LIVTENCITY®

Takeda Pharma AG

Qu'est-ce que LIVTENCITY et quand doit-il être utilisé?

LIVTENCITY est un médicament antiviral qui contient le principe actif maribavir.

LIVTENCITY est destiné à traiter les adultes qui ont subi une greffe d'organe ou de moelle osseuse et qui ont développé une infection à cytomégalovirus (CMV) qui n'a pas disparu ou qui est revenue après avoir pris un autre médicament antiviral.

De nombreuses personnes sont porteuses du virus CMV sans s'en rendre compte et le virus reste en principe présent dans l'organisme sans lui être nocif. Cependant, si votre système immunitaire est affaibli après une greffe d'organe ou de moelle osseuse, vous pourriez présenter un risque plus élevé de contracter le CMV.

Quand LIVTENCITY ne doit-il pas être pris?

LIVTENCITY ne doit pas être pris

- si vous prenez l'un de ces médicaments:
 - ganciclovir (utilisé dans le traitement de l'infection à CMV)
 - valganciclovir (utilisé dans le traitement de l'infection à CMV)
- si vous êtes allergique au principe actif ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament.

Vous ne devez pas recevoir LIVTENCITY si l'un des points mentionnés ci-dessus s'applique à votre cas. En cas de doute, parlez-en à votre médecin, à votre pharmacien ou au personnel médical avant de recevoir LIVTENCITY.

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de LIVTENCITY?

Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre LIVTENCITY si vous recevez déjà un traitement par la ciclosporine, le tacrolimus, le sirolimus ou l'évérolimus (médicaments visant à prévenir le rejet de greffe). Des analyses de sang supplémentaires peuvent être nécessaires afin de vérifier les concentrations de ces médicaments dans le sang. Des concentrations élevées de ces médicaments sont susceptibles d'entraîner de graves effets secondaires.

Enfants et adolescents

LIVTENCITY ne doit pas être utilisé chez les enfants et les adolescents de moins de 18 ans, car il n'a pas été évalué dans ce groupe d'âge.

Autres médicaments et LIVTENCITY

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament. En effet, LIVTENCITY peut affecter le mode d'action d'autres médicaments, et les autres



médicaments peuvent affecter la manière dont LIVTENCITY agit. Votre médecin ou votre pharmacien vous dira si vous pouvez prendre LIVTENCITY en toute sécurité avec d'autres médicaments.

Il y a certains médicaments que vous ne devez pas prendre avec LIVTENCITY. Voir la liste à la rubrique «Quand LIVTENCITY ne doit-il pas être pris?».

Informez également votre médecin si vous prenez l'un des médicaments suivants. En effet, il se peut que votre médecin doive changer vos médicaments ou modifier la dose de vos médicaments:

- rifabutine, rifampicine – pour le traitement des infections mycobactériennes
- millepertuis (*Hypericum perforatum*) – préparation à base de plantes
- statines, telles que l'atorvastatine, la fluvastatine, la rosuvastatine, la simvastatine, la pravastatine, la pitavastatine – pour le traitement des taux de cholestérol élevés
- carbamazépine, phénobarbital, phénytoïne – pour le traitement des convulsions (épilepsie)
- éfavirenz – pour le traitement d'une infection par le VIH
- antiacide (suspension buvable d'hydroxyde d'aluminium et de magnésium) – pour les brûlures d'estomac ou les troubles digestifs dus à un excès d'acide gastrique
- famotidine – pour les brûlures d'estomac ou les troubles digestifs dus à un excès d'acide gastrique
- oméprazole ou pantoprazole – pour réduire l'acide gastrique
- digoxine – médicament pour le cœur
- érythromycine – antibiotique
- sulfasalazine – médicament anti-inflammatoire
- kétoconazole et voriconazole – pour le traitement des infections fongiques
- diltiazem – médicament pour le cœur
- dextrométhorphan – médicament contre la toux
- warfarine – médicament anticoagulant
- contraceptifs stéroïdiens oraux – pour la contraception
- midazolam – médicament sédatif

Vous pouvez demander à votre médecin, à votre pharmacien ou au personnel médical une liste des médicaments susceptibles d'interagir avec LIVTENCITY.

Aptitude à la conduite et l'utilisation de machines

LIVTENCITY n'a aucune influence sur l'aptitude à la conduite ou l'utilisation de machines.

LIVTENCITY contient du sodium

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par comprimé, c.-à-d. qu'il est essentiellement «sans sodium».

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien si

- vous souffrez d'une autre maladie
- vous êtes allergique
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication!).

LIVTENCITY peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Grossesse

Si vous êtes enceinte, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin avant de prendre ce médicament. Un traitement par LIVTENCITY n'est pas recommandé pendant la grossesse. Aucune étude correspondante n'a été effectuée et on ignore si LIVTENCITY peut nuire à



l'enfant à naître. Si vous êtes en âge de procréer, vous devez utiliser des méthodes de contraception fiables pendant le traitement; dans le cas contraire, le traitement par LIVTENCITY n'est pas recommandé.

Allaitement

Si vous allaitez ou prévoyez d'allaiter, informez-en votre médecin avant de prendre ce médicament. L'allaitement n'est pas recommandé pendant la prise de LIVTENCITY, car on ignore s'il passe dans le lait maternel et sera absorbé par votre enfant.

Comment utiliser LIVTENCITY?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin, de votre pharmacien ou du personnel médical. Vérifiez auprès de votre médecin, de votre pharmacien ou du personnel médical en cas de doute.

La dose recommandée est de 400 mg deux fois par jour. Cela signifie que vous prenez deux comprimés de LIVTENCITY de 200 mg le matin et deux autres comprimés de 200 mg le soir. Vous pouvez prendre ce médicament avec ou sans nourriture, sous forme de comprimé entier ou de comprimé écrasé.

Si vous avez pris plus de LIVTENCITY que vous n'auriez dû

Si vous avez pris trop de LIVTENCITY, contactez immédiatement votre médecin.

Si vous oubliez de prendre LIVTENCITY

Si vous avez oublié une dose, prenez celle-ci dès que possible. S'il est toutefois presque l'heure de la prise de la dose suivante, ne prenez pas la dose oubliée et prenez la suivante. Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre LIVTENCITY

Même si vous vous sentez mieux, n'arrêtez pas de prendre LIVTENCITY sans en parler au préalable à votre médecin. Prendre LIVTENCITY selon les recommandations devrait vous donner les meilleures chances d'éliminer l'infection et/ou la maladie à CMV.

Si vous avez d'autres questions sur la prise de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin, à votre pharmacien ou au personnel médical.

Ne changez pas de votre propre chef le dosage prescrit. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte.

Quels effets secondaires LIVTENCITY peut-il provoquer?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets secondaires, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Informez votre médecin, votre pharmacien ou le personnel médical si vous remarquez l'un des effets secondaires suivants:

Très fréquent (concerne plus d'une personne sur 10)

- altération du goût
- nausées
- diarrhée
- vomissements
- fatigue (épuisement)

Fréquent (concerne 1 à 10 personnes sur 100)

- un ajustement de la dose des autres médicaments utilisés peut s'avérer nécessaire
- douleurs à l'estomac
- perte d'appétit



- maux de tête
- perte de poids

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice d'emballage.

À quoi faut-il encore faire attention?

Stabilité

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient. La date de péremption fait référence au dernier jour du mois indiqué.

Mention concernant l'élimination des médicaments

Ne jetez aucun médicament avec les eaux usées ou les ordures ménagères. Les médicaments périmés ou qui ne sont plus utilisés dans les ménages peuvent être rapportés dans les pharmacies ou dans les centres de collecte. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

Remarques concernant le stockage

Ne pas conserver au-dessus de 30 °C.

Conserver dans l'emballage d'origine.

Conserver hors de portée des enfants.

Que contient LIVTENCITY?

Un comprimé LIVTENCITY contient:

Principes actifs

200 mg de maribavir

Excipients

Cellulose microcristalline (E460(i)), carboxyméthylamidon sodique (type A), stéarate de magnésium (E470b), polyalcool vinylique (E1203), macrogol 3350 (c.-à-d. polyéthylèneglycol) (E1521), dioxyde de titane (E171), talc (E553b), laque d'aluminium bleu brillant FCF (E133)

Numéro d'autorisation

68492 (Swissmedic)

Où obtenez-vous LIVTENCITY? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie, seulement sur ordonnance médicale non renouvelable.

Comprimés pelliculés de 200 mg: 28 et 56 [A].

Titulaire de l'autorisation

Takeda Pharma AG, 8152 Opfikon

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en juillet 2025 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

